

# avicca

Notre offre de service  
sur [www.avicca.org](http://www.avicca.org)



## Numérique pour l'éducation



## Territoires durables et connectés



## Inclusion numérique



## Mobile



## Hertzien



## Marché Pro



## Réseaux filaires



## GraceTHD



Infras fixe et mobile . Numérique pour l'éducation  
Territoires durables et connectés. Inclusion numérique . Gestion de la donnée

stratégies de développement  
des usages et services

données  
territoires intelligents

RIP

numérique pour l'éducation

médiation numérique

RÉSEAUX

communications électroniques

données

Très haut débit

avicca

couverture mobile

SIG

aménagement  
numérique du territoire



villes, intercommunalités, départements, régions,  
syndicats mixtes, syndicats d'énergie, régies, SPL,  
de toutes tailles, tous modes d'action, de métropole et d'Outre-mer

**pour un retour de terrain  
incomparable**

**T**ous les secteurs de la vie personnelle et professionnelle sont impactés par le numérique. Il vaut mieux être acteur de cette mutation que la subir. Les collectivités, par leur rôle d'aménagement, d'animation et de mise en place de services, se placent au cœur de cette évolution.

L'Avicca regroupe les collectivités engagées dans le numérique, pour faciliter l'échange des pratiques et agir ensemble au plan national.

Au-delà des infrastructures et des réseaux, les axes de travail de l'Avicca incluent le numérique éducatif, les SIG, les territoires intelligents...

L'Avicca fédère les collectivités françaises qui agissent pour l'aménagement numérique des territoires, afin de mutualiser les expériences et peser sur le contexte national.

36 années d'expérience lui donnent un recul irremplaçable dans les analyses, en particulier sur les questions du jeu des acteurs, de la réglementation, des stratégies et des évolutions technologiques.



# L'association

## ◆ un organisme fédérateur indépendant

### L'Avicca échange avec tous les acteurs...

- travaille avec les parlementaires, ministères, services de l'État, instances européennes, bureaux d'études, équipementiers, opérateurs, établissements financiers, constructeurs, etc. mais reste totalement indépendante.
- coordonne ses prises de position avec les grandes associations généralistes de collectivités, l'AMF, l'AMRF, l'ANEM, Départements de France, France Urbaine et Régions de France sur les sujets d'importance.

### ... et mutualise les expériences entre collectivités

Seules les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent adhérer à l'association et être présentes dans les organes dirigeants. Elles sont représentées par les élus et leurs collaborateurs. Toutefois, les parlementaires peuvent également adhérer sous réserve d'être cooptés par une collectivité ou un groupement membre.

### Les cotisations des collectivités représentent plus de 80% de ses ressources financières.

## ◆ proposer des repères pour les élus

L'Avicca ne modélise pas l'action des collectivités : les territoires, les ambitions et les moyens sont différents, à chacun de trouver sa voie, en bénéficiant de l'expérience des autres. Un élu est souvent soumis à des informations contradictoires et aux pressions de lobbies. L'indépendance de l'Avicca lui permet de mieux situer les enjeux globaux, le contexte, les solutions possibles.

Les élus peuvent participer aux assemblées générales, mais aussi aux groupes de travail, réunions spécifiques, listes de discussion et d'échanges, formations et colloques ; ils peuvent interroger l'association ou échanger avec les autres élus qui agissent dans des situations similaires.

## ◆ peser sur les évolutions nationales

Législation peu adaptée, manque de cohérence des politiques nationales, poids des logiques privées...

Les collectivités se heurtent souvent à des questions lourdes qu'elles ne peuvent faire évoluer qu'en se regroupant pour peser sur les décisions.

Cette action des collectivités est rendue possible par des remontées précises de terrain, une synthèse des positions et un appui sur le réseau des élus locaux et des parlementaires impliqués.

L'Avicca est un interlocuteur reconnu dans l'ensemble de la profession et par les pouvoirs publics (régulateurs, gouvernement, parlement...). Son credo est d'ouvrir le maximum de possibilités pour les collectivités, afin que chacun puisse prendre ses options sur son territoire.

### L'Avicca a obtenu des évolutions significatives du cadre d'action des collectivités

(modification du régime d'attribution des licences hertziennes, tarification du génie civil, augmentation des aides nationales pour le passage au THD, évolution du dispositif de couverture mobile, amélioration de la loi Elan...).

# L'association



## ◆ objet et statuts

Assurer la **défense des intérêts** matériels et moraux de ses membres dans le cadre des infrastructures fixes et mobiles, réseaux et services de communications électroniques, du numérique pour l'éducation, de la gestion de la donnée, de la cybersécurité, des objets connectés et des usages numériques intéressant les membres et des services de communication audiovisuelle, dans les négociations ou les instances où l'intérêt collectif peut être concerné.

**Représenter** ses membres auprès de toute autorité publique et privée dans le but d'assurer la défense de leurs intérêts matériels et moraux dans les domaines précités.

Apporter à ses membres les **informations, conseils ou autres soutiens** nécessaires au développement des infrastructures, réseaux et services.

**Favoriser les négociations** avec l'ensemble des partenaires nationaux ou européens, notamment avec les ministères concernés, les instances de régulation et les différents acteurs économiques du secteur.

## Des enjeux majeurs

Il faut des réseaux performants, ouverts et accessibles partout au meilleur prix pour accéder aux services. Et si l'on met en place des réseaux, c'est bien pour servir les usagers. Les collectivités assurent de nombreux services à la population. Le numérique permet de les rendre plus efficaces, mais bouleverse aussi organisations et métiers



Dans le cadre du Plan France Très haut débit, les collectivités s'engagent à couvrir 43% de la population répartie sur les 85% du territoire les moins rentables, en visant le 100% THD à l'horizon 2022 et le 100% FttH d'ici 2025.

Les collectivités déploient leurs RIP en minimisant les investissements publics avec les aides de l'État (PFTHD) et de l'Europe.

De leur côté, les opérateurs privés signent les engagements auprès de l'État dans le cadre de l'article L. 33-13 pour couvrir les zones AMII et les zones AMEL.

# L'association



## Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé d'élus et d'élus de structures adhérentes, représentant la diversité des membres. (Mandat 2020 - 2023)

### Président

**Patrick CHAIZE**  
SleA, Sénateur de l'Ain

### Secrétaire général

**Pierre CAMANI**  
SM Lot-et-Garonne Numérique

### Trésorier

**Denis LEROUX**  
SM Doubs SMIX THD

### Vice-présidents

**Pascal CORNU**  
CU Le Havre Seine Métropole

**Serge FRANCESCHI**  
Sipperec

**Mathieu HAZOUARD**  
SPL Nouvelle Aquitaine THD

### Membres

**Jean-Marie BOST**  
SM DORSAL

**Monique BULTEL-HERMENT**  
CA Rodez Agglomération

**Olivier COLIN**  
CD Calvados

**Alain CURNIL**  
CA Grand Périgueux

**Louis-Jean de NICOLAÏ**  
SM Sarthe Numérique

**Jean-Pierre DESSEIN**  
Métropole Grand Nancy

**Bernard LAGET**  
Ville de Châteauneuf

**Jacques LEMARE**  
SM Eure-et-Loir Numérique

**Virginie LUCOT-AVRIL**  
SM Seine-Maritime Numérique

**Patrick MOLINOZ**  
CR Bourgogne-Franche-Comté

**Philippe VARLET**  
SM Somme Numérique

### Contactez les membres du CA

Les membres du Conseil d'administration n'ont pas de secrétariat au siège. Il est inutile d'envoyer un exemplaire par membre, un seul exemplaire au nom du président suffit.

Vous pouvez contacter le CA via le mail [avicca@avicca.org](mailto:avicca@avicca.org)

## 36 ans de l'AVICA à l'Avicca

**1986** Création de l'AVICA - Association des Villes Câblées - par quelques villes pionnières qui s'étaient lancées dans l'aventure du Plan câble de 1984.

**1999** L'AVICA devient l'AVICAM - Association des Villes et Collectivités pour le Câble et le Multimédia - afin de s'adapter à l'évolution législative et de pouvoir accueillir les collectivités porteuses de tous types de projets de réseaux de télécoms.

**2004** L'AVICAM devient AVICCA - Association des Villes et Collectivités pour les Communications électroniques et l'Audiovisuel suite à l'adoption de la Loi relative aux communications électroniques et aux services de communication audiovisuelle.

**2019** L'AVICCA devient l'Avicca et élargit officiellement ses missions au numérique éducatif, à la gestion de la donnée, aux usages numériques intéressant les membres.

### Les Présidents

Martial GABILLARD  
de 1986 à 2008

Yves ROME  
de 2008 à 2015

Patrick CHAIZE  
depuis 2015

# L'association



## Études, groupes de travail, base documentaire

Une **étude** approfondie est réalisée chaque année en partenariat avec la Banque des Territoires (groupe Caisse des Dépôts) pour faire le point sur un grand thème (évolution des réseaux câblés, co-investissement dans le FttH, besoins professionnels pour les entreprises et services publics, réseaux pour le numérique éducatif, suivi des DSP...).

Des **groupes de travail** (SIG, numérique éducatif, communication, territoires intelligents...) où les retours de terrain sont privilégiés. Ces rencontres régulières s'accompagnent de listes de discussion pour entretenir des échanges permanents.

Des **groupes de travail opérateurs** entre collectivités qui ont choisi le même partenaire privé pour leur RIP, qui permettent de mener un dialogue collectif et constructif tout au long de la vie du réseau, et de s'adapter aux évolutions du secteur.

Un **bulletin d'information** réservé aux adhérents (veille du secteur, actualités juridiques, techniques, nominations, marchés...).

Une **base documentaire** réservée aux adhérents comprenant :  
- une "boîte à outils" rassemblant les principaux textes de référence, illustrée par des retours d'expérience des collectivités, pour aider à construire tous les projets (CCTP, conventions...);

- un trombinoscope de **1 200** responsables en collectivités ;
- un **glossaire** mis à jour deux fois par an.

Un **Observatoire permanent de l'ANT** élaboré avec l'appui de la Banque des Territoires.

Publication en **Open Data** des informations relatives au déploiement du FttH.

Publication des **offres d'emploi** dédiées à l'ANT.

Une communication dédiée avec l'édition des **fiches "Offre de Service"** de l'Avicca désormais publiées sur notre site.

## L'équipe de l'Avicca

Autour du Président, une équipe au service des adhérents :

**Laurence BABAULT**  
Logistique colloque

**Élodie BOUIGUES**  
Relations adhérents et Événement

**Sophie DE BLEECKERE**  
Assistante de Direction et Infographie

**Luc DERRIANO**  
Chargé de mission

**Frédéric GERBELOT**  
Chargé de mission

**Thierry JOUAN**  
Délégué général adjoint

**Mylène RAMM**  
Chargée de mission

**Ariel TURPIN**  
Délégué général

## Colloques Ateliers Formations

Le **colloque TRIP** - Territoires et Réseaux d'Initiative Publique - existe depuis 2005. Il se tient chaque année sur 2 jours, au printemps et à l'automne. Il accueille plus de 500 participants représentant l'ensemble des acteurs du secteur (collectivités, opérateurs, équipementiers, institutionnels, bureaux conseils, juristes, financiers, développeurs de services à valeur ajoutée...).

En parallèle des séances plénières, l'Avicca organise des **ateliers** destinés à des publics ciblés (numérique éducatif, SIG, DROM, communication, Club des directeurs, DRAF...) afin d'approfondir des thématiques particulières.

Des **formations** à destination des adhérents ou des journées d'étude (présentiel ou webinar) sont organisées en fonction des besoins ou de l'actualité.



### Le siège de l'Avicca

10, rue aux Ours - 75003 PARIS  
01 42 81 59 99 - [avicca@avicca.org](mailto:avicca@avicca.org)

### L'Avicca en numérique

actualités [www.avicca.org](http://www.avicca.org)  
adhésions [www.avicca.org/content/adherer](http://www.avicca.org/content/adherer)  
liste des membres [www.avicca.org/content/adherents](http://www.avicca.org/content/adherents)  
historique [www.avicca.org/content/historique-avicca](http://www.avicca.org/content/historique-avicca)  
partenaires [www.avicca.org/content/partenaires](http://www.avicca.org/content/partenaires)  
open data [www.avicca.org/content/open-data-avicca](http://www.avicca.org/content/open-data-avicca)

# avicca

## numérique pour l'éducation



## Un chantier multi-acteurs à (re)structurer

L'Avicca est invitée permanente du Comité des partenaires du numérique pour l'éducation

- ☑ 3 listes de discussion (écoles, collèges, lycées)
- ☑ Animation de groupes d'échanges
- ☑ Capitalisation des comptes rendus
- ☑ Tableau de suivi des actions des collectivités

[www.avicca.org](http://www.avicca.org)

- ☑ Référentiels
- ☑ CCTP
- ☑ Documents contractuels
- ☑ Projets des collectivités
- ☑ Rapports/études

<https://www.avicca.org/actualite/dossier/Education>

<https://www.avicca.org/content/boite-outils.html#sk-1582>



Mylène RAMM, Chargée de missions  
[mylene.ramm@avicca.org](mailto:mylene.ramm@avicca.org)

La loi confie depuis bientôt 10 ans aux collectivités « l'acquisition et la maintenance des équipements et matériels informatiques et logiciels nécessaires à l'enseignement et aux échanges entre la communauté éducative ». Les dépenses de fonctionnement à caractère directement pédagogique sont à la charge de l'État.

La mise en œuvre de cette loi demande une concertation forte entre les intéressés :

- les utilisateurs : enseignants, élèves, administration de l'École et parents
- l'État pour les programmes, les modalités générales de l'enseignement et les ressources humaines
- la collectivité qui fournit les réseaux, les terminaux et les logiciels permettant aux ressources pédagogiques de fonctionner et aux utilisateurs de communiquer
- les entreprises privées et les enseignants qui produisent des ressources et logiciels fonctionnels ou pédagogiques.

Les collectivités sont aujourd'hui le premier acteur sur le terrain : elles ont repris et uniformisé les réseaux externes et les architectures internes, elles ont construit des référentiels d'équipement, rédigé des catalogues de services, etc. Pour ce faire, elles ont élaboré et signé des conventions avec les rectorats et les écoles ou EPLE pour définir le partage des responsabilités.

Le dossier du numérique pour l'éducation a avancé : les « couches basses » sont prêtes dans de nombreux établissements. Pourtant, on cherche toujours quels sont les bons outils, matériels comme logiciels, et comment accompagner les acteurs pour améliorer l'École avec le numérique et la faire évoluer vers une École du XXI<sup>ème</sup> siècle.

Il reste aussi des pressions : de la part des marchands du numérique qui ont beaucoup promis mais dont les résultats tardent à venir ; pressions et conflits sur les choix logiciels ; pressions de la société numérique et pression sanitaire sur l'École.

Et il reste à définir un cadre : quelle législation pour s'échanger les données et les identités afin de faciliter les accès et améliorer les performances du système ? Quel cadre légal de responsabilités fonctionnelles ? Comment stabiliser les environnements et favoriser l'interopérabilité entre les solutions ? Comment établir une culture de l'évaluation systématique pour ajuster les politiques et le pilotage à l'aide des données disponibles ?

L'État rédige sa stratégie numérique et une doctrine technique qui s'appliquera à tous. Espérons que celles-ci soient co-construites jusqu'au bout et offrent un cadre solide et pérenne sur lequel les collectivités pourront s'appuyer pour rendre le service.

# avicca

## territoires durables et connectés



### Pour des collectivités résilientes



L'Avicca participe au :

- Programme de développement concerté de l'administration numérique (DCANT) (GT Cloud, GT Opendata, GT annuaire des services numériques)
- Comité stratégique de filière (CSF) Infrastructures numériques (GT Smart)
- ☑ T.Dat'Hack, premier hackathon de l'aménagement numérique du territoire (2 éditions)
- ☑ Listes de discussion dédiées à la communication des projets et aux territoires intelligents
- ☑ Retours d'expériences lors des ateliers et tables rondes des colloques de l'Avicca
- ☑ Co-construction d'un Plan France Territoires Durables et Connectés (PFTDC)

#### Partenariats

Avicca / Cerema Plateforme IoT

<https://smart-city.cerema.fr/espace-iot>

Avicca / OpenDataFrance

Schéma de données en réflexion sur les bornes WiFi

public

<https://opendatafrance.github.io/sofil/documents-de-travail/schemas-reflexion/bornes-wifi-public>

#### www.avicca.org

T.Dat'Hack

<https://www.avicca.org/content/tdathack>

Boîte à outils - Territoires intelligents : rapports et études,

liens utiles, initiatives locales, ex. de cahier des charges

<https://www.avicca.org/content/boite-outils.html#sk-2421>

articles de veille sur le secteur

<https://www.avicca.org/actualite/dossier/Territoires%20intelligents>

intelligents

Pour gérer les objets connectés des villes et villages intelligents, il faut des réseaux de longue portée et très peu gourmands en énergie. Plusieurs technologies sont en compétition (LPWAN, 2G, 5G, WiFi...) et l'innovation va plus vite que la standardisation, comme en témoigne les nombreux échanges à ce sujet entre adhérents de l'Avicca.

Ces projets sont porteurs de retours d'investissements s'ils sont envisagés sous l'angle de la mutualisation des compétences techniques et humaines, dans le respect de la libre administration des collectivités locales et des structures territoriales déjà existantes.

Les territoires expérimentent des solutions (POC) en veillant à toujours garder la maîtrise des données produites, sans dépendre des stratégies fluctuantes des intermédiaires ni s'enfermer dans des technologies propriétaires : normalisation, interopérabilité et réversibilité restent plus que jamais de mise.

Pour passer de l'expérimentation à la généralisation (notamment dans les territoires peu denses), l'Avicca porte auprès de l'État et de l'ensemble de l'écosystème une proposition de Plan France Territoires Durables et Connectés (PFTDC). Ce plan propose de donner la priorité à une famille d'usages de l'internet des objets qui allie transition écologique et transformation numérique. Inspiré de la réussite du PFTHD, ce nouveau plan veut s'appuyer sur un guichet ouvert en permanence et non des appels à projets incessants, un cahier des charges précis et prenant en compte les dernières avancées techniques au fil de l'eau... ainsi qu'une gouvernance partagée entre État et collectivités.

La ville intelligente devrait être socialement acceptable. Pour garantir un climat de confiance, les collectivités se montrent exemplaires dans le stockage des données (RGPD, datacenters de proximité ou Cloud souverain) et prennent en compte la cybersécurité dès la conception. Elles n'oublient pas qu'un territoire intelligent se construit avec ses habitants, sans laisser de côté les 20% de la population n'ayant pas encore accès aux services dématérialisés. La résilience numérique doit ainsi s'accompagner d'une politique publique pérenne d'inclusion numérique.



Luc DERRIANO, Chargé de mission  
[luc.derriano@avicca.org](mailto:luc.derriano@avicca.org)

# avicca

## inclusion numérique



## L'accompagnement humain de la transformation digitale



- ☑ Participation à la stratégie nationale pour un numérique inclusif
- ☑ T.Dat'Hack, 2<sup>ème</sup> édition du datathon de l'aménagement numérique sur les données de l'inclusion et du numérique pour l'éducation
- ☑ Liste de discussion dédiée à l'inclusion numérique
- ☑ Retours d'expériences lors des ateliers et tables rondes des colloques de l'Avicca et des Universités d'été (UTHD) en partenariat avec InfraNum
- ☑ Articles de veille sur le secteur

[www.avicca.org](http://www.avicca.org)

- ☑ Boîte à outils - Développement des usages et services : cadre national, SDUS

T.Dat'Hack 2  
<https://www.avicca.org/content/tdathack-2>

<https://www.avicca.org/content/boite-outils.html#sk-2423>



Luc DERRIANO, Chargé de mission  
[luc.derriano@avicca.org](mailto:luc.derriano@avicca.org)

Avec l'absence de réseaux fixes et mobiles de qualité, l'accès accompagné aux usages et services d'internet constitue l'autre fondement de la fracture numérique. En effet, plus de 13 millions de Français (soit environ 20% de la population) nécessitent un tel accompagnement.

Dans le même temps, la dématérialisation des services administratifs prive ces citoyens de leurs droits désormais accessibles en ligne. C'est un moment charnière où de nombreuses administrations (impôts, CNAM, Pôle Emploi...), mais aussi des entreprises (mutuelles, caisses complémentaires, banques...) ont entièrement dématérialisé certaines relations avec leurs usagers ou clients.

La majorité des documents ne sont plus envoyés sur papier. Ce progrès est indéniablement un gain pour les organisations comme pour la majorité des usagers. Mais cela peut aussi représenter un risque réel pour certains d'entre eux, celui de vivre un sentiment d'abandon, voire d'exclusion ou d'isolement.

Or, depuis l'origine de la dématérialisation des procédures administratives et des téléservices, tous les rapports ont recommandé de maintenir un mode de communication alternatif (guichet, téléphone ou courrier) en parallèle de l'administration électronique.

Les collectivités ont donc porté depuis au moins 20 ans les premiers cybercafés communaux ou points d'accès multimédia dans les bibliothèques, les CCAS, les EHPAD, les bornes des mairies, des missions locales... Elles ont équipé les établissements scolaires et certains d'entre eux ont ouvert leurs salles informatiques hors temps scolaires, au-delà des publics qu'ils étaient censés accueillir.

Plusieurs dispositifs n'ont pu être pérennisés faute de relais locaux de financement, de modèle économique réaliste, sur fond d'augmentation régulière du taux d'équipement individuel (ordinateurs et téléphones portables). Dans le cadre de sa stratégie nationale pour un numérique inclusif, le gouvernement en a proposé de nouveaux : conseillers numériques, France services, Hubs territoriaux, Pass numérique, Numérique en commun[s]... Soutenues par l'Avicca, plusieurs collectivités ont saisi ces opportunités pour renforcer ou relancer leurs initiatives d'accompagnement social numérique. Désormais, les lieux hybrides (espaces de coworking, FabLab, etc.) deviennent les totems des territoires intelligents.

Avec le Covid-19, l'urgence de l'inclusion numérique s'est accentuée s'agissant plus particulièrement de l'école à domicile, du maintien des personnes fragiles à la maison, ou encore des télédiagnostics dans les déserts médicaux...

# avicca

## mobile



## Le (trop) long chemin vers une « bonne » couverture mobile pour tous



L'Avicca est membre :

- du Comité de concertation France Mobile
- du Comité de suivi mobile
- du Comité national de dialogue sur l'exposition aux ondes électromagnétiques
- du Comité de la transparence 5G

- ☑ Liste de discussion
- ☑ Groupes de travail
- ☑ Visioconférences
- ☑ Colloques de l'Avicca
- ☑ Articles
- ☑ Analyses
- ☑ Coordination avec les associations de collectivités généralistes
- ☑ Mise à disposition de documents sur le site de l'Avicca
- ☑ Proposition de textes de loi, d'amendements, travaux sur les arrêtés/décrets/ordonnances avec l'État (PLF, loi ELAN, loi Montagne, ordonnances liées à la crise sanitaire du Covid-19, transposition du CECE, réforme de l'IFER, loi REEN...)

[www.avicca.org](http://www.avicca.org)

<https://www.avicca.org/actualite/dossier/Couverture%20mobile>

<https://www.avicca.org/content/boite-outils.html#sk-1631>



Frédéric GERBELOT, Chargé de mission  
[frederic.gerbelot@avicca.org](mailto:frederic.gerbelot@avicca.org)

Les stratifications des dispositifs nationaux (programmes « zones blanches - centres-bourgs », sites stratégiques/prioritaires, plateforme France Mobile...) n'ayant pas permis de résoudre les difficultés de couverture mobile, l'Avicca a longtemps plaidé aux côtés des autres associations d'élus en faveur d'une remise à plat complète de ces dispositifs.

Cette demande a été entendue par l'État, le régulateur et les opérateurs et une avancée majeure a été obtenue en janvier 2018, suite à l'accord dit du « New Deal mobile » : les préoccupations d'aménagement du territoire sont désormais mises en avant, la « bonne couverture mobile » est annoncée pour « tous les Français », en contrepartie d'un plafonnement du montant des redevances liées aux autorisations d'utilisation des fréquences.

L'Avicca assure un suivi exigeant des différents volets du New Deal : généralisation de la 4G, axes de transport, 4G fixe, couverture intérieure des locaux, amélioration de la communication existante (passage de l'exigence de qualité « passable » à « bonne » ou « très bonne couverture »), dispositif de couverture ciblée. Elle informe et accompagne ses adhérents, et propose les évolutions nécessaires à l'atteinte des objectifs.

L'Avicca accompagne également l'arrivée de la 5G, qui n'est pas sans poser des questions autour de son acceptabilité, de son empreinte environnementale et des évolutions juridiques susceptibles de mettre en porte-à-faux les communes et intercommunalités avec leurs habitants.

# avicca

## hertzien



## Le « mix technologique » : les compléments des déploiements filaires



L'Avicca est membre :

- du Comité national de dialogue sur l'exposition aux ondes électromagnétiques

- ☑ Liste de discussion
- ☑ Groupes de travail
- ☑ Visioconférences
- ☑ Colloques de l'Avicca
- ☑ Articles
- ☑ Analyses
- ☑ Coordination avec les associations de collectivités généralistes
- ☑ Mise à disposition de documents sur le site de l'Avicca
- ☑ Proposition de textes de loi, d'amendements, travaux sur les arrêtés/décrets/ordonnances avec l'État (PLF, loi ELAN, loi Montagne, ordonnances liées à la crise sanitaire du Covid-19, transposition du CECE...)

[www.avicca.org](http://www.avicca.org)

<https://www.avicca.org/actualite/technologies/hertzien>



Frédéric GERBELOT, Chargé de mission  
[frederic.gerbelot@avicca.org](mailto:frederic.gerbelot@avicca.org)

Entre dispositifs de rattrapage de la couverture du territoire, arrivée programmée de nouvelles générations de matériels et solutions complémentaires pour des usages fixes, l'articulation des technologies se doit d'être fine pour répondre aux attentes des territoires. Dans ce registre, les solutions hertziennes (terrestres ou satellitaires) maintenant arrivées à maturité constituent de véritables solutions complémentaires ou d'attente des réseaux fixes.

La persistance de ce besoin de solutions de "rattrapage" justifie la reconduite du guichet "cohésion numérique des territoires", au moins jusqu'à 2023. Ce dispositif permet à tous de bénéficier d'un accompagnement financier de l'État pour l'équipement et l'installation de solutions hertziennes (4G fixe, THD radio, satellite), dans les secteurs éligibles où des opérateurs labellisés fournissent des services à haut voire à très haut débit.

Longtemps déconsidérées de par leurs performances moindres, elles pourraient bientôt se révéler garantes de l'atteinte des différents objectifs gouvernementaux, en apportant un service à tous les territoires en mal de solutions filaires satisfaisantes.

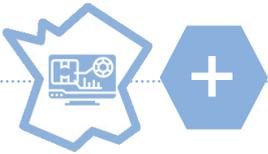
L'Avicca accompagne, représente et défend ses adhérents pour identifier les secteurs à couvrir grâce à ces solutions alternatives, créer (ou conserver) les mécanismes de financement destinés au montage de projets publics ou aux utilisateurs finals, organiser la réaffectation des ressources rares que constituent les bandes de fréquences...

# avicca

## réseaux filaires



## Marché professionnel des communications électroniques



L'Avicca est membre :

- du Comité de l'interconnexion et de l'Accès de l'Arcep

- ✓ Groupe de travail dédié
- ✓ Visioconférences
- ✓ Suivi et animation des collectivités détentrices de RIP 1G
- ✓ Courriers à l'intention des autorités et de l'État
- ✓ Travail en coordination avec les associations professionnelles de la filière
- ✓ Tenue d'un observatoire
- ✓ Tenue régulière de tables rondes dédiées lors des colloques TRIP
- ✓ Échanges avec la Commission européenne

[www.avicca.org](http://www.avicca.org)

- ✓ Proposition de textes de lois et d'amendements
- ✓ Réponses aux consultations publiques
- ✓ Articles et communiqués
- ✓ Études sur le devenir des RIP 1G

<https://www.avicca.org/content/archives-des-colloques>

<https://www.avicca.org/content/rip>



Ariel TURPIN, Délégué général  
[avicca@avicca.org](mailto:avicca@avicca.org)

Hors des réseaux d'initiative publique, toujours point de transformation numérique des entreprises

Dans un marché national des communications électroniques à destination des professionnels dominé par un duopole de fait, les zones desservies par les RIP de première génération ont longtemps été les seules réellement concurrentielles. Et pendant longtemps, les seules à disposer d'opérateurs d'infrastructures neutres et non intégrés.

C'est une autre initiative publique, celle du régulateur, qui est à l'origine d'une première tentative de généraliser le modèle efficace des collectivités. L'Arcep a cherché à répliquer les RIP 1G afin de proposer une offre d'accès, neutre et mutualisée, activée sur l'ensemble du territoire. Ce modèle "wholesale only" a depuis été promu et repris par la Commission européenne dans son nouveau code des communications électroniques (CECE). L'OCDE, dans un rapport publié le 10 septembre 2019, l'identifie comme un des modèles d'avenir des opérateurs.

Cependant, les difficultés rencontrées par le premier opérateur wholesale only à s'attaquer à ce duopole, illustrent celles qu'affrontent depuis plus de 20 ans les collectivités porteuses de RIP de première génération.

Alors que les RIP 2G (FttH) occupent une part croissante de l'actualité du secteur, l'Avicca n'oublie pas ces premières initiatives qui, en ouvrant durablement la concurrence sur le marché professionnel, ont permis aux entreprises et administrations de leurs territoires de réussir leur transformation numérique.

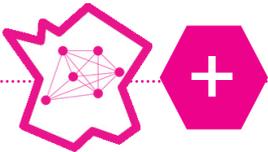
L'Avicca travaille également sur l'évolution des RIP 1G et l'avènement des RIP 3G.

# avicca

## réseaux filaire



## L'Avicca, acteur historique des réseaux filaires cuivre et optique



L'Avicca est membre :

- du Comité de concertation France THD
- du Comité de l'interconnexion et de l'Accès de l'Arcep
- du Comité de pilotage numérique

L'Avicca participe aux travaux :

- du comité d'experts cuivre de l'Arcep
- du comité d'experts fibre de l'Arcep
- d'Objectif fibre
- du CREDO

- ☑ Présence dans l'ensemble des instances décisionnelles autour des réseaux filaires
- ☑ Listes de discussion
- ☑ Groupes de travail thématiques
- ☑ Groupes de travail par opérateur délégataire
- ☑ Groupes de travail par métier
- ☑ Groupes de travail sur la vie des réseaux
- ☑ Études régulières sur les réseaux filaires cuivre et optique
- ☑ Boîte à outils
- ☑ Nombreuses publications

[www.avicca.org](http://www.avicca.org)

- ☑ Réponses systématiques aux consultations nationales
- ☑ Proposition de textes de lois, d'amendements
- ☑ Représentation des adhérents dans les auditions devant les instances parlementaires et les autorités nationales et européenne
- ☑ Publication trimestrielle de données statistiques détaillées en opendata
- ☑ Recherche de financements supplémentaires

<https://www.avicca.org/content/etudes#sk-2819>  
<https://www.avicca.org/content/boite-outils.html>



Ariel TURPIN, Délégué général  
avicca@avicca.org  
Thierry JOUAN, Délégué général adjoint  
thierry.jouan@avicca.org  
Luc DERRIANO, Chargé de mission  
luc.derriano@avicca.org  
Frédéric GERBELOT, Chargé de mission  
frederic.gerbelot@avicca.org  
Mylène RAMM, Chargée de mission  
mylene.ramm@avicca.org

Les réseaux filaires sont historiquement tellement liés aux 35 années d'existence de l'Avicca que notre association est devenue incontournable pour l'ensemble de la profession et les pouvoirs publics (régulateurs, gouvernement, Parlement...). Au point parfois d'éclipser chez certains acteurs, peu au fait de l'évolution de nos missions, de nombreux autres domaines d'actions que nous conduisons depuis des années.

Et pourtant, si nous nous battons depuis le début pour que nos territoires disposent de réseaux performants et de qualité, accessibles partout et au meilleur prix, c'est bien en vue d'y proposer la plus large gamme de services pour l'ensemble des professionnels et particuliers représentés par nos adhérents et partenaires.

Législation peu adaptée, manque de cohérence des politiques nationales, poids des logiques privées, réglementation inadaptée à nos échelles d'action... Les collectivités se heurtent souvent à des questions lourdes qu'elles ne peuvent faire évoluer qu'en se regroupant pour peser sur les décisions. Cette action des collectivités est rendue possible par des remontées précises de terrain, une synthèse des positions et un appui sur le réseau des élus locaux et des parlementaires impliqués.

Et les pressions sont nombreuses, tant sur les réseaux cuivre téléphonique et câble coaxial que ceux en fibre optique. L'Avicca a obtenu des évolutions significatives du cadre d'action des collectivités (modifications réglementaires, tarification du génie civil, augmentation des aides nationales pour le passage au Très Haut Débit...).

Elle accompagne aujourd'hui la généralisation de la fibre optique tant en zone d'initiative publique que privée, et se mobilise d'ores et déjà pour préparer et accompagner la fermeture des réseaux cuivre augurée par le 100% FttH.

# avicca

## GraceTHD



## Un modèle commun au service des acteurs du FttH



- listes de discussion
- groupes de travail
- visioconférences
- ateliers organisés dans le cadre des colloques de l'Avicca
- groupes de travail de l'Agence du numérique
- Comités techniques GraceTHD

[www.avicca.org](http://www.avicca.org)

- articles
- analyses
- mise à disposition de documents sur le site de l'Avicca

<https://www.avicca.org/content/ateliers-sig>



Thierry JOUAN, Délégué général adjoint  
[thierry.jouan@avicca.org](mailto:thierry.jouan@avicca.org)

L'Avicca fédère depuis 2011 les collectivités porteuses de RIP FttH autour de la construction d'un modèle de description de ces réseaux. Outre l'établissement d'un langage commun entre les acteurs, ce référentiel constitue une garantie pour la collectivité de garder la maîtrise des données de ces infrastructures.

GraceTHD a été validé comme Géostandard ANT par la Commission de Validation des Données pour l'Information Spatialisée (COVADIS) fin 2015 et imposé par l'État dans le cadre du plan France Très Haut Débit. La poursuite des travaux ayant permis d'apporter des optimisations au modèle, elles ont fait l'objet de mises à jour du Géostandard par le Conseil National de l'Information Géographique (CNIG) avec une v2.0.1 en septembre 2017 et une v2.0.2 en juillet 2019.

Une étape importante a été franchie mi-2019, avec l'engagement financier de l'État et la mise en œuvre d'une gouvernance tripartite regroupant l'État, un collège de collectivités, l'Avicca et InfraNum. La prise en compte des retours terrain s'est soldée par la validation et publication par le CNIG de la v3.0.0 en juin 2020, suivie en octobre par la publication d'une recommandation (v1.0.1) du plan France THD. En complément, l'ANCT a invité par courrier l'ensemble des porteurs de projets à assurer la migration vers cette nouvelle version.

Une nouvelle étape se dessine pour 2022 avec la reprise de travaux qui seront menés selon le même schéma de gouvernance. Objectif : établir un état des lieux de la mise en œuvre du modèle sur les RIP FttH et apporter une analyse technique permettant de résoudre les problématiques rencontrées par les acteurs.

GraceTHD est aujourd'hui le référentiel commun à tous les acteurs (privés et publics) impliqués dans la réalisation de réseaux FttH, assurant ainsi l'interopérabilité des données échangées.

**avicca**

10, rue aux Ours - 75003 PARIS  
01 42 81 59 99 - [avicca@avicca.org](mailto:avicca@avicca.org)